



# **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA REGION DU THIERS**

## **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC**

*Service de l'eau potable*

**EXERCICE 2014**

*Ce document reprend les définitions de l'arrêté du 02/05/2007  
et de la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008*

*Les textes réglementaires relatifs aux RPQS peuvent être consultés sur le site de l'observatoire national des  
services d'eau et d'assainissement : <http://www.services.eaufrance.fr>*

Rapport établi selon l'article L 2224-5  
du Code Général des Collectivités Territoriales

## SOMMAIRE

<b>I. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE.....</b>	<b>2</b>
I.1 CONTEXTE .....	2
I.2 ESTIMATION DU NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS .....	5
I.3 ABONNEMENTS AU SERVICE.....	6
I.4 RESSOURCES EN EAU.....	7
<i>Volumes d'eau prélevés.....</i>	<i>7</i>
<i>Volumes d'eau importés depuis d'autres services.....</i>	<i>8</i>
I.5 VOLUMES VENDUS .....	8
<i>Volumes vendus aux abonnés du service.....</i>	<i>8</i>
<i>Volumes vendus à d'autres services d'eau potable (= volumes exportés) .....</i>	<i>8</i>
<i>Total des volumes vendus.....</i>	<i>9</i>
I.6 LINEAIRE DU RESEAU DE DESSERTE .....	9
<b>II. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE .....</b>	<b>10</b>
II.1 PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DES PRESTATIONS ANNEXES .....	10
<i>Modalités de tarification.....</i>	<i>10</i>
<i>Tarif des prestations annexes.....</i>	<i>10</i>
II.2 LE PRIX DE L'EAU .....	11
<i>Evolution du tarif de l'eau.....</i>	<i>11</i>
<i>Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>.....</i>	<i>12</i>
II.3 RECETTES DU SERVICE .....	12
<b>III. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>13</b>
III.1 QUALITE DE L'EAU .....	13
<i>Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : .....</i>	<i>13</i>
III.2 INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE .....	14
III.3 RENDEMENT DU RESEAU ET INDICES LINEAIRES DES VOLUMES NON COMPTES ET DES PERTES .....	15
III.4 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE.....	16
III.5 INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU .....	16
<b>IV. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS .....</b>	<b>17</b>
IV.1 TRAVAUX ENGAGES, A VENIR ET A L'ETUDE .....	17
<i>Travaux engagés pendant l'exercice budgétaire de l'année 2014 : .....</i>	<i>17</i>
<i>Programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours de l'année 2015 .....</i>	<i>17</i>
IV.2 BRANCHEMENTS EN PLOMB .....	19
IV.3 ETAT DE LA DETTE .....	19
IV.4 AMORTISSEMENTS .....	19
<b>V. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU.....</b>	<b>20</b>
V.1 AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE .....	20
V.2 OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE.....	20
<b>Annexes.....</b>	<b>21</b>

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2014.

Les caractéristiques et les indicateurs mentionnés ci-après sont établis, sauf indication contraire, au 31 décembre de l'exercice concerné par le rapport et pour l'ensemble du territoire pour lequel la collectivité, organisatrice du service, assure la distribution d'eau.

# I. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## I.1 Contexte

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) de la Région du Thiers communément appelé le Syndicat des Eaux du Thiers est un SIVU dont l'unique compétence est celle de l'eau potable (gestion, production, distribution).

Il a été créé en 1952 par l'association des communes d'Ayn, Belmont-Tramonet, Domessin, Dullin, La Bridoire, Le Pont de Beauvoisin, St Alban de Montbel, St Béron et Verel de Montbel dans le but de pomper les eaux du Lac d'Aiguebelette et de mettre en place les infrastructures de distribution sur leurs territoires.

Au cours des dernières années (2003-2012), les communes de Grésin, Marcieux, Aiguebelette, Attignat-Oncin, St Maurice de Rotherens, St Franc, St Genix sur Guiers, La Bauche sont venues rejoindre le Syndicat.

Depuis le 01/01/2013, les communes de Chartreuse : Entremont le Vieux, Saint Pierre d'Entremont, Corbel, Saint Thibaud de Couz, Saint Jean de Couz ont adhérees, ainsi que Champagneux au 1<sup>er</sup> juillet de la même année sous réserve d'assurer le contrat d'affermage, passé avec la SOGEDO, jusqu'à son terme au 30/04/2016.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, ce sont les communes d'Avressieux, Rochefort et Sainte Marie d'Alvey qui ont adhéré au Syndicat après avoir dissout le Syndicat du Paluel, qui gérait l'eau potable.

Au 31 décembre 2014, le Syndicat des Eaux du Thiers compte ainsi 26 communes savoyardes exclusivement, sur 3 Communautés de Communes : la Communauté de Communes Val Guiers, la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. La population desservie par le Syndicat dépasse les 17 000, pour environ 10 000 abonnés.

Le Syndicat des Eaux du Thiers est une collectivité locale avec La Trésorerie de Pont de Beauvoisin (Savoie) comme comptable. Il travaille en régie directe avec un service administratif qui assure la facturation et le suivi des abonnés, un service technique qui assure la maintenance, le suivi technique de son réseau et la mise en place des nouveaux branchements.

Il emploie 15 personnes, dont 4 administratifs et 9 techniques, dirigé par un directeur des services, et gère un parc de 7 véhicules légers plus ou moins équipés pour les interventions, 2 camions, 2 pelles, un nécessaire de lavage de réservoir, ..., son siège est situé à la station de pompage du Sougey à Saint Alban de Montbel.

La qualité de l'eau potable distribuée est analysée par Savoie Labo, le laboratoire mandaté par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

La **production** de l'eau potable du Syndicat des Eaux du Thiers a évolué en fonction des adhésions successives des communes environnantes au réseau. Elle est de différentes natures, issue de pompages ou de captages de sources, répartie de la façon suivante :

- **Le pompage du Lac d'Aiguebelette** par la Station de pompage de Saint Alban de Montbel est la production originelle et représente encore aujourd'hui la ressource principale du réseau du Syndicat des Eaux du Thiers

De la Station de pompage de St Alban de Montbel, partent deux réseaux distincts : le Bas Service et le Haut Service.

- **Le Haut Service dessert les communes de :**

Ayn avec 1 réservoir : les Côtes, au lieu dit « Le Montigon »  
Dullin avec 4 réservoirs : la Roue, le Bois (2), le Village.

- **Le Bas Service dessert les Communes de :**

St Alban, avec 2 réservoirs : Le Berlioz (2).  
La Bridoire, avec 2 réservoirs, La Léchère, et Le Chantemerle,  
St Béron, avec 5 réservoirs : Le Champier(2), Le Bozon, Le Raclet, Le Grand Cévoz,  
Domessin, avec 2 réservoirs, le Guillot, le Lorissol,  
Belmont Tramonet, avec 2 réservoirs, la Clavetière, la Toniette,  
Verel de Montbel, avec 2 réservoirs, le Village, le Beaugerus  
Pont de Beauvoisin, avec 2 réservoirs, le Puisat, la Pissatière.

**Et quelques abonnés Novalaise.**

- **Une station de pompage à Nances.**
- **Depuis 2003, sur la commune d'Aiguebelette le Lac :**  
Pompage : la Combe,  
Captage de source : Laccaz-Perrier dit aussi source du Noyau,  
Les Réservoirs : Le Fayet, Les Allemands, Le Noyau, Le Platon.
- **Depuis 2003, sur la commune de Marcieux :**  
Captages de sources : le Village, Maunand  
Réservoirs : le Maunand, le Village,
- **Depuis 2003, sur la commune de Grésin :**  
Pompage : Forage de Malbuisson, Les Combes,  
Réservoirs : Malbuisson, les Combes.
- **Depuis 2008, sur la commune d'Attignat Oncin :**  
Sources : la Génaz, La Fauchère,  
Réservoirs : la Génaz, la Fauchère, Le Gruat.
- **Depuis 2008, sur la commune de St Maurice de Rotherens :**  
Pompage du Puits des Rives,  
Réservoirs : du Bornet, Martelat,
- **Depuis 2010, sur la commune de St Franc :**  
3 Captages de sources : La Draie, le Michalet, Morge,  
3 Réservoirs : du Pendu, du Chatelard, de la Morge
- **Depuis 2011, sur la commune de St Genix sur Guiers :**  
Pompage : Station de pompage La Forêt,

2 Pompages de reprise : La Ribaudière, La Paillassone,  
2 Sources : Côte Envers, De Bauge,  
9 Réservoirs : La Ribaudière, Le Cellier, La Crétaz (2cuves), Bachelin, La Tour, Bauge,  
Camelin, Pigneux.

- **Depuis 2012, sur la commune de La Bauche :**  
2 Sources : la Raizière et la Vendée  
Réservoir : Raizière
- **Depuis 2013, sur la commune de Corbel :**  
2 Sources : les Fontaines et les Cruz  
2 réservoirs : Les Egaux et Les Cruz
- **Depuis 2013, sur la commune d'Entremont le Vieux :**  
6 captages : La Plagne, Les Rigaud, Tencovaz, La Coche, Le Désert, Côte Martin  
10 réservoirs : Le Nantet, le Désert, les Rigaud, la Plagne, Epernay, les Gandys, la Réduire, le Grand Carroz, Tencovaz, la Coche
- **Depuis 2013, sur la commune de Saint Jean de Couz :**  
2 sources : Côte Barrier, les Fontaines  
2 réservoirs : Côte Barrier, le Chef-lieu
- **Depuis 2013, sur la commune de Saint Pierre d'Entremont :**  
3 captages : Ruine-Bâton, les Teppaz, Saint-Même.  
11 réservoirs : La Fracette, les Clarets, les Tardys, les Courriers, Saint-Même, Ruine Bâton, les Grattiers, les Varvats, Mollard-Lacroix, les Bandets, les Vincents.
- **Depuis 2013, sur la commune de Saint Thibaud de Couz :**  
3 sources : Les Martins, les Gros Louis, la Gorgeat,  
8 réservoirs : les Martins, les Gros Louis, la Barre, les Patrons, Hauteville, le Montecot, les Bruyères, la Prairie
- **Depuis 2013, sur la commune de Champagneux :**  
3 sources : Duisse, des Verels hauts, des Verels Bas,  
1 Forage : des Verels Bas
- **Depuis 2014, sur les communes d'Avressieux, Rochefort et Sainte Marie D'Alvey :**  
1 source : Paluel,  
1 Station de reprise : Sainte Marie d'Alvey  
2 réservoirs : Urice et Crusille

#### **Le Syndicat des Eaux du Thiers a prévu en cas de problèmes des interconnexions avec les communes de :**

- Novalaise,
- Nances
- Le Syndicat de la Bièvre et du Val d'Ainan, par la commune de Pont de Beauvoisin,

#### **Ci-joint les Synoptiques Altimétriques du Réseau de Distribution d'Eau Potable (Annexes)**

Le Syndicat des Eaux du Thiers passait d'ordinaire une **Convention d'achat d'eau** avec le Syndicat du Paluel, par l'intermédiaire du réservoir d'Urice, pour alimenter la commune de Grésin et quelques abonnés sur la commune de Rochefort, qui a pris fin avec l'intégration des communes au Syndicat des Eaux du Thiers au 01/01/2014.

Le Syndicat des Eaux du Thiers a également passé une **Convention de vente d'eau et d'entretien** du réseau avec les Communes de Nances et de Novalaise.

## I.2 Estimation du nombre d'habitants desservis

Nombre d'habitants desservis	17 768
<b>Total estimé de la population desservie</b>	<b>17 768</b>

*Commentaires : les chiffres de population sont basés sur la population légale de 2012, en vigueur au 01/01/2015.*

Communes	Habitants En 2014
Aiguebelette le lac	257
Attignat Oncin	548
Avressieux	507
Ayn	362
Belmont Tramonet	597
La Bauche	515
La Bridoire	1209
Champagneux	661
Corbel	143
Domessin	1872
Dullin	422
Entremont le Vieux	653
Grésin	370
Marcieux	182
Novalaise	Population partielle ~ 80
Pont de Beauvoisin	2024
Rochefort	199
St Alban de Montbel	640
St Béron	1618
St Franc	156
St Genix sur Guiers	2366
St Marie d'Alvey	132
St Maurice de Rotherens	212
St Jean de Couz	251
St Pierre d'Entremont	440
St Thibaud de Couz	1038
Verel de Montbel	314

## I.3 Abonnements au service

<b>Abonnés</b>	<b>au 31/12/2014</b>
Nombre d'abonnés domestiques	9 729
Nombre d'abonnés non domestiques*	264
<b>Nombre total d'abonnés</b>	<b>9 993</b>

\* Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

<b>Communes</b>	<b>Abonnés 31/12/2014</b>
Aiguebelette le lac	243
Attignat Oncin	327
Avressieux	243
Ayn	209
Belmont Tramonet	266
La Bauche	217
La Bridoire	644
Champagneux	337
Corbel	115
Domessin	928
Dullin	236
Entremont le Vieux	565
Grésin	182
Marcieux	94
Novalaise	68
Pont de Beauvoisin	1100
Rochefort	119
St Alban de Montbel	365
St Béron	808
St Franc	91
St Genix sur Guiers	1446
St Jean de Couz	143
Ste Marie d'Alvey	84
St Maurice de Rotherens	130
St Pierre d'Entremont	454
St Thibaud de Couz	427
Verel de Montbel	152

## I.4 Ressources en eau

### Volumes d'eau prélevés

Désignation de la ressource en eau	Nature de la ressource (préciser eau souterraine ou eau de surface <sup>1</sup> )	Etat d'avancement de la procédure de protection <sup>2</sup>	Prélèvement année 2013 [m <sup>3</sup> ]
La Combe – Aiguebelette le lac	Eau souterraine	100 %	6 244
Source Laccaz Perrier – Aiguebelette le lac	Eau souterraine	100 %	18 759
Source Fauchère – Attignat Oncin	Eau souterraine	20 %	33 411
Source de Replat –vers le réservoir de la Genaz – Attignat Oncin	Eau souterraine	0 %	65 897
Source des Cruz - Corbel	Eau souterraine	100 %	13 360
Sources des Fontaines - Corbel	Eau souterraine	100 %	2 142
Source La Côte Martin- Entremont le Vieux	Eau souterraine	40 %	11 577
Source le Désert- Entremont le Vieux	Eau souterraine	40 %	26 320
Source La Coche- Entremont le Vieux	Eau souterraine	40 %	6 281
Source Tencovaz - Entremont le Vieux	Eau souterraine	40 %	1 980
Source la Plagne- Entremont le Vieux	Eau souterraine	40 %	188 025
Source les Rigaud- Entremont le Vieux	Eau souterraine	40 %	3 957
Source les Teppaz- Entremont le Vieux	Eau souterraine	40 %	43 357
Les sources de Grésin- Malbuisson	Eau souterraine	60 %	18 810
Les sources de Grésin – Les Combes	Eau souterraine	60 %	8 884
Source Fontaine Albert – Marcieux - Village	Eau souterraine	40 %	1 036
Source Fontaine Albert – Marcieux - Maunand	Eau souterraine	40 %	-17 382 (suite erreur année précédente)
Forage des Bellemins - Nances	Eau souterraine	20 %	101960
Prise dans le lac – Bas Service	Eau superficielle	100 %	585630
Prise dans le lac – Haut Service	Eau superficielle	100 %	127095
Prise dans le lac – vers Novalaise	Eau superficielle	100 %	1491
Source Morges – Saint Franc	Eau souterraine	100 %	563
Source Draye Michalet – Saint- Franc	Eau souterraine	100 %	12 750
Forage de pompage des Rives – St Maurice de Rotherens – Haut Service	Eau souterraine	100 %	5 217
Forage de pompage des Rives – St Maurice de Rotherens – Bas Service	Eau souterraine	100 %	9 925
Captage – Saint Genix	Eau souterraine	60 %	160 233

<sup>1</sup> Eau de surface : eau prélevée dans un lac, une rivière ou un plan d'eau.

<sup>2</sup> Etat d'avancement à indiquer selon le « barème » de l'indicateur [P108.3] : 0 % aucune action – 20 % études environnementales et hydrogéologique en cours – 40 % avis hydrogéologue rendu – 50 % dossier déposé en préfecture – 60 % arrêté préfectoral – 80 % arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) – 100 % arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté



Captage – Saint Genix	Eau souterraine	60 %	55 922
Sources Vendée et Raizière – La Bauche	Eau souterraine	100 %	77 149
Source des Fontaines- Saint Jean de Couz	Eau souterraine	60 %	21 681
Source Barrier – Saint Jean de Couz	Eau souterraine	60 %	465
Source de Saint Même- St Pierre d'Entremont	Eau souterraine	40 %	57 122
Source Rigne Bâton – St Pierre d'Entremont	Eau souterraine	40 %	33 807
Source des Rat Patron – St Thibaud de Couz	Eau souterraine	40 %	52 548
Source des Gros Louis – St Thibaud de Couz	Eau souterraine	40 %	20 119
Source des Martins – St Thibaud de Couz	Eau souterraine	40 %	556
Source Duisse - Champagneux	Eau souterraine	40 %	*6 190
Source Verels Hauts - Champagneux	Eau souterraine	40 %	*27 720
Source Verels Bas - Champagneux	Eau souterraine	40 %	*8 093
Forage Verels Bas - Champagneux	Eau souterraine	40 %	*187
Source Paluel - Rochefort	Eau souterraine	40 %	113 475

<b>Total des prélèvements [m<sup>3</sup>] (*hors Champagneux)</b>	<b>1 870 366</b>
<b>Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines) en % des volumes totaux prélevés</b>	<b>61.81 %</b>

## Volumes d'eau importés depuis d'autres services

Désignation de l'import (Syndicat du Paluel)	Etat d'avancement de la procédure de protection <sup>3</sup>	Importation année 2014 [m <sup>3</sup> ]
Le Pin sur la commune de Grésin*	%	/

\* fin des importations suite intégration des communes constituant le Syndicat du Paluel

<b>Total des importations [m<sup>3</sup>]</b>	<b>/</b>
---	----------

## I.5 Volumes vendus

### Volumes vendus aux abonnés du service

Volumes [m <sup>3</sup> ]	année 2014
Volumes vendus aux abonnés domestiques et assimilés	783 021
Volumes vendus aux abonnés non domestiques	196 678
<b>Volumes vendus aux abonnés du service (1)</b>	<b>979 899</b>

Communes	Volumes vendus (m3)	
	Abonnés domestiques	Abonnés Non domestiques
Aiguebelette le lac	15 707	15
Attignat Oncin	23 555	11 142
Avressieux	21 718	20 509

Ayn	23 747	7 252
Belmont Tramonet	41 405	12 382
La Bauche	17 323	887
La Bridoire	48 426	13 146
Champagneux	28 155	
Corbel	5 024	222
Domessin	82 913	78 322
Dullin	23 043	18
Entremont le Vieux	27 724	26 309
Grésin	15 569	1 090
Marcieux	6 179	1 244
Novalaise	5 183	
Pont de Beauvoisin	111 042	1 257
Rochefort	12 423	4 990
St Alban de Montbel	32 770	629
St Béron	54 900	383
St Franc	7 669	1 736
St Genix sur Guiers	91 559	9 737
St Jean de Couz	8 599	
Ste Marie d'Alvey	5 924	716
St Maurice de Rotherens	7 582	257
St Pierre d'Entremont	17 304	1 188
St Thibaud de Couz	32 629	
Verel de Montbel	14 949	3 552

### Volumes vendus à d'autres services d'eau potable (= volumes exportés)

Volumes [m <sup>3</sup> ]	année 2014
Nances	12 209
Novalaise	5 662
<b>Volumes totaux vendus à d'autres services d'eau potable (2)</b>	<b>17 871</b>

### Total des volumes vendus

Volumes [m <sup>3</sup> ]	année 2014
<b>Total des volumes vendus (1) + (2)</b>	<b>997 770</b>

## I.6 Linéaire du réseau de desserte

	au 31/12/2014
Linéaire du réseau de desserte (L) en km	498 km

#### *Ci-joint en Annexe : Le détail de la constitution du réseau*

*Réseau de desserte : Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution **mais ne comprend pas les branchements.***

## II. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

### II.1 Prix du service de l'eau potable et des prestations annexes

#### Modalités de tarification

Le tarif de l'eau potable est révisé par le Comité Syndical et approuvé par le contrôle de légalité annuellement

Le Syndicat des Eaux du Thiers a fait évoluer en 2013 sa facturation, à travers :

- 1°) La proratisation au jour de la part fixe « abonnement » en cas de départ ou arrivée sur notre secteur,
- 2°) Le Dédoublment de la facture avec l'instauration de la facture estimative et d'un abonnement semestriel.
- 3°) Le changement des modes de paiement : instauration de la mensualisation et du prélèvement à échéance, paiement par Internet (TIPI),

Pour l'année 2014, les tarifs en vigueur sont les suivants :

- les tarifs de consommation à compter du **1<sup>er</sup> JANVIER 2014** :

- prix au M3 (Système concernant la quasi-totalité des abonnés).	0.8282 euros HT
- prix au M3 (Système concernant les consommateurs de plus 12000m3)	0.7951 euros HT
- préservation des ressources en eau	0.0561 euros HT

- les tarifs d'abonnement à compter du **1<sup>er</sup> JUILLET 2014** :

- abonnement	64.09 euros HT
- abonnement (gros consommateurs) (Système concernant les consommateurs de plus 12000m3)	350.24 euros HT

A tout cela, il faut rajouter la T.V.A. au taux de 5.5 %

*Ci-joint en Annexe : La délibération du 11 décembre 2013 – Tarif de l'eau potable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (sur la consommation) et du 1<sup>er</sup> juillet 2014 (sur l'abonnement) et un exemplaire de contrat d'abonnement pour l'Année 2014.*

*Ci-joint en Annexe : La délibération du 25 juin 2014 – Tarif de l'eau potable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 (sur la consommation et sur l'abonnement) et un exemplaire de contrat d'abonnement pour l'Année 2015.*

*Ci-joint en Annexe : un exemplaire de contrat d'abonnement pour l'Année 2014- 2015.*

## Tarif des prestations annexes

Les tarifs des prestations annexes sont calés sur le bordereau des prix de la DDA et révisés chaque année par délibération du Comité Syndical. L'augmentation des tarifs des prestations complémentaires fixées pour l'année 2014 a été de 3% sur l'ensemble des tarifs 2013, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

*Ci-joint en Annexe : La Délibération du 11 décembre 2013 – Augmentation des tarifs complémentaires au bordereau des prix de la DDA – Année 2014 et le bordereau des prix de la DDA (voir Annexes).*

*Ci-joint en Annexe : La Délibération du 10 décembre 2014 – Augmentation des tarifs complémentaires au bordereau des prix de la DDA – Année 2015 et le bordereau des prix de la DDA (voir Annexes).*

Le Syndicat a également passé des conventions d'entretien de réseaux d'eau potable avec les communes de Novalaise et de Nances, des avenants aux contrats sont passés tous les ans afin de réviser les tarifs des interventions (une intervention représentant un travail cumulé de 7h de travail, déplacement compris).

## II.2 Le prix de l'eau

### Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> janv 2014	1 <sup>er</sup> juillet 2014	1 <sup>er</sup> janv 2015	Variation (%)
<b>Part de la collectivité</b>					
Part Fixe [€ HT]	Abonnement ordinaire	62.83	64.09	64.73	+ 1 %
Prix au m <sup>3</sup> - Tranche 1 [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	0.8282	0.8282	0.8447	+ 2 %
<b>Tiers [€/m<sup>3</sup>]</b>					
	Agence de l'eau Préservation des ressources en eau	0.0561	0.0561	0.0753	+ 34.22 %
	Agence de l'eau Redevance lutte contre la pollution	0.28	0.28	0.29	+ 3.57 %
TVA [5,5%]		oui	oui	oui	0 %

## Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> janv 2014	1 <sup>er</sup> janv 2015	Variation (%)
Syndicat (Abonnement + 120 m <sup>3</sup> d'eau) HT (en Euros)	162.21	166.10	+ 2.39 %
<b>Soit prix de l'eau HT du m<sup>3</sup> pratiqué par le Syndicat avant taxes Agence de l'eau</b>	<b>1.352</b>	<b>1.384</b>	
Agence de l'eau Préservation des ressources en eau	6.73	9.04	+ 34.32 %
Agence de l'eau Redevance lutte contre la pollution	33.60	34.80	+ 3.57 %
TVA	11.14	11.55	
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>213.68</b>	<b>221.49</b>	<b>+ 3.65 %</b>

<b>Au 1<sup>er</sup> janv 2015 - Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> (TTC):</b>	<b>1.85 €/m<sup>3</sup></b>
---	-----------------------------

Commentaires : la redevance Agence de l'Eau « lutte contre la pollution » est une redevance liée au service public de l'eau potable, elle doit donc bien être prise en compte dans le prix TTC du service de l'eau potable.

## II.3 Recettes du service

### Recettes de la collectivité :

	année 2014
Recettes de vente d'eau aux abonnés (HT) <i>Hors taxes et hors redevances agence de l'eau (redevances pollution et prélèvement)</i>	1 381 780 €
Vente d'eau à d'autres services publics d'eau potable (HT)	8 622 €

Dans le cas d'une régie faisant appel à un prestataire de service, préciser la rémunération du prestataire :

	année 2014
Rémunération du prestataire de service (hors taxes)	/ €

En cas de délégation de service public, préciser les recettes du délégataire :

	année 2014
Recettes de vente d'eau aux abonnés <i>Hors taxes et hors redevances agence de l'eau (redevances pollution et prélèvement)</i>	38 448 €

# III. INDICATEURS DE PERFORMANCE

## III.1 Qualité de l'eau

**Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j :**

<b>Paramètres microbiologiques</b>	<b>année 2014</b>
Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques dans le cadre du contrôle sanitaire	129
Nombre de prélèvements conformes	97
Pourcentage de prélèvements conformes	75.19 %

<b>Paramètres physico-chimiques</b>	<b>année 2014</b>
Nombre de prélèvements en vue d'analyses physico-chimiques dans le cadre du contrôle sanitaire	129
Nombre de prélèvements conformes	126
Pourcentage de prélèvements conformes	97.67 %

*Commentaires : Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m<sup>3</sup>/j, l'indicateur est jugé non pertinent compte tenu du nombre de prélèvements effectués dans l'année et il est remplacé par l'indication du nombre de prélèvements effectués et parmi ceux-ci par le nombre de prélèvements non conformes.*

## III.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème décrit dans le tableau ci-après.

Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompages... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice.

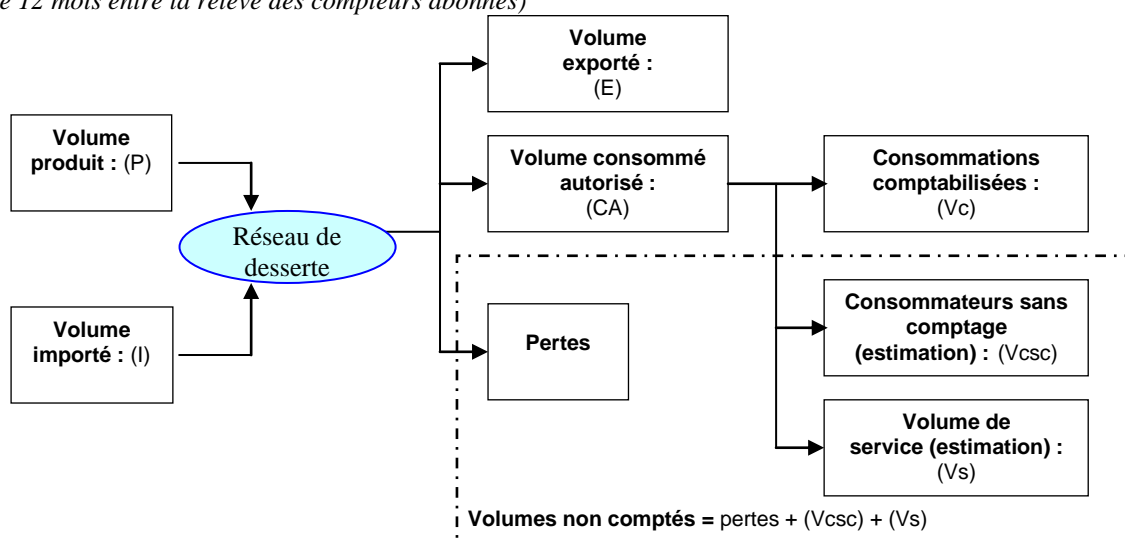
		Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
A -Plans de réseaux	Existence d'un plan des réseaux et de distribution d'eau potable	10	10
	Mise à jour du plan (au moins annuelle) ;	5	5
B- Inventaire des réseaux	Existence Inventaire du réseau et mise à jour (au moins 50%)	10	10
	1 point pour 10% supplémentaire de 50 à 90 %	5	3
	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations ;	15	10
C- Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux	Localisation des ouvrages annexes	10	10
	Inventaire des pompes et équipements	10	10
	Localisation des branchements	10	10
	Date pose compteur	10	0
	Localisation et identification des interventions de recherche de fuites) ;	10	10
	Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement) ;	10	10
	Existence d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement des canalisations ;	10	0
	Modélisation des réseaux	5	5
<b>TOTAL (somme des points obtenus)</b>		<b>120</b>	<b>93</b>

### III.3 Rendement du réseau et indices linéaires des volumes non comptés et des pertes

Volumes [m <sup>3</sup> ]	année 2014
Volume produit (P)	1 870 366
Volume importé (I)	0
<b>Volume produit + Volume importé (P)+(I)</b>	<b>1 870 366</b>
Volume comptabilisé (relève des compteurs) (Vc)	979 899
Volume comptabilisé mais non facturé – dégrèvement pour fuite après compteur	30 930
Volume comptabilisé mais non facturé - fontaines	37 198
Volume consommateurs sans comptage (Vcsc) <sup>4</sup>	182 037
Volume de service du réseau (Vs) <sup>5</sup>	79 105
<b>Volume consommé autorisé (CA) = (Vc) + (Vcsc) + (Vs)</b>	<b>1 309 169</b>
Volume exporté à d'autres services d'eau potable (E)	17 871
<b>Volume consommé autorisé + Volume exporté (CA) + (E)</b>	<b>1 327 040</b>

Linéaire du réseau de desserte (L) en km (rappel du I.6)	498
<b>Rendement du réseau de distribution</b> $\frac{(CA) + (E)}{(P) + (I)}$	<b>70.95 %</b>
<b>Indice linéaire des volumes non comptés</b> (volumes non comptés) / longueur du réseau de desserte / 365 $[(P)+(I)-(E) - (Vc)] / (L) / 365$	4.80
<b>Indice linéaire de pertes en réseau</b> (pertes) / longueur du réseau de desserte / 365 $[(P)+(I)-(E) - (CA)] / (L) / 365$	2.99

Commentaires : il est important de « caler » les différents volumes sur une même période (année civile ou période de 12 mois entre la relève des compteurs abonnés)



<sup>4</sup> Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Ce volume est estimé. Cf fiche rédigée par l'ASTEE en annexe du présent document

<sup>5</sup> Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution – Il s'agit d'une estimation – Cf fiche ASTEE



## III.4 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

*Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.*

Linéaire de réseau renouvelé l'année 2014 – l(2014) – en km	0.500 km
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2013 – l(2013) – en km	0.811 km
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2012 – l(2012) - en km	1.2 km
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2011 – l(2011) - en km	0.90 km
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2010 – l(2010) - en km	1.56 km
<b>Taux moyen de renouvellement de réseau en %</b> [(l(2013) + l(2012) + l(2011) + l(2010) + l(2009) ) / 5] / (L)	0.20 %

## III.5 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

	au 31/12/2014
<b>Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b> (moyenne des indices d'avancement de la protection des ressources en eau, voir tableau p7)	60 %

*La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :*

*0 % : aucune action ; 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours ; 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu ;*

*50 % : dossier déposé en préfecture ; 60 % : arrêté préfectoral ;*

*80 % : arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;*

*100 % : arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.*

*En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant par les volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable (pondération à réaliser sur la base des éléments renseignés au I.4 ; où figurent par ressource volume prélevé et état d'avancement de la procédure de protection).*

# IV. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

## IV.1 Travaux engagés, à venir et à l'étude

Travaux engagés pendant l'exercice budgétaire de l'année 2014 :

▪ TRAVAUX REALISES = 470 057.01 €

DETAIL PAR OPERATION	Dépenses		Subventions	
	chapitre 20	chapitre 23	1314	1318
113 – Détournement de conduite		56 460.70		
114 – Nances - Périmètre de protection		12 420.00		
115 – Marcieux – Périmètre de Protection		6 373.05		
119 – Filtration – Faisabilité station de traitement		21 780.00		
155 - Télésurveillance		7 067.50		
159 – Pompes de Nances – St Alban			4 783.00	
161 – Flotteurs – La Bridoire			28 628.00	
162 – Aiguebelette Pré meunier- les prés		2 880.08	36 300.00	
163 – Bridoire – Do Le Palais La Sage			147.00	
168 – Pompes St Genix Modernisation		10 364.33		
171 – Interco La Bauche – Attignat Oncin			6 169.00	
172 – St Genix Branchement plomb		146 491.59	58 685.00	
173- Entremont le Vieux – périmètre de protection		7 607.00		
175 – St Jean de Couz – Unité de traitement		25 504.80		
179- La Bridoire RD 921		135 336.95	60 350.00	57 750.00
180- St Pierre d'Entremont – périmètre de protection		5 340.00		
181 – Champagneux - Renouvellement		13 320.88		
182 – Entremont le Vieux – La Plagne		12 586.73		
183 – Corbel – La Bâche		3 019.90		
185 – Interco St Franc – La Bauche		3 503.50		
<b>TOTAL OPERATIONS</b>		<b>470 057.01</b>		
			<b>195 062.00</b>	<b>57 750.00</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>			<b>252 812.00</b>	

▪ ACHAT DE MATERIEL = 32 156.10 €

DETAIL CHAPITRE 21- Equipements	Dépenses
Panneaux de signalisation	705.00
Passe cable	3 682.00
Chaudière	4 127.00
<b>Total 2154 - Matériels</b>	<b>8 514.00</b>
1 Véhicule	10 498.10

<b>Total 2182 - Véhicule</b>	<b>10 498.10</b>
Imprimante couleur	4 494.00
Mise sous plis	6 300.00
Un poste fixe et un poste portable	2 350.00
<b>Total 2183 - Informatique</b>	<b>13 144.00</b>
<b>Total Chapitre 21</b>	<b>32 156.10</b>

## Programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante - Année 2015

▪ **TRAVAUX PREVUS POUR 2015** = 1 899 235.35 €

OPERATION	Dépenses RAR	Dépenses votées	Dépenses totales	Subventions CG73	Subventions Agence Eau
113 - Amélioration Détour. Conduite		42 673.35	42 673.35		
114 - Périmètre protec. Nances		12 500.00	12 500.00		8 525.00
115 - Périmètre protec. Marcieux		10 500.00	10 500.00		7 250.00
119 - Filtration		7 450.00	7 450.00		12 615.00
155 - Programme télésurveillance	4 000.00	332 000.00	336 000.00	56 440.00	166 000.00
166- Attignat Périmètre prot		20 000.00	20 000.00		7710.00
168-Saint Genix (Modernisation pompes)		15 230.00	15 230.00	7650.00	
169- Puit des Rives St Maurice de Rotherens		920.00	920.00		7 360.00
172- Saint Genix Branchements plombs	26 000.00	335 000.00	361 000.00	94 900.00	120 000.00
173- Entremont périmètre de protection		8 057.00	8 057.00		
174- St Jean de Couz périmètre protec		5 000.00	5 000.00		
175- St Jean de Couz Unité traitement	12 800.00	10 000.00	22 800.00	13 580.00	12 900.00
179- La Bridoire RD921		2 550.00	2 550.00		50 925.00
180- St Pierre Entremont périmètre protect.		20 000.00	20 000.00		3 300.00
182- Entremont le Vieux - La Plagne	5 000.00	703 000.00	708 000.00	195 000.00	210 900.00
183- Corbel - La Bache		110 000.00	110 000.00	33 000.00	18 300.00
184 – Schéma directeur Chartreuse		55 555.00	55 555.00	12 000.00	17 266.50
185 – Interco St Franc – La Bauche	98 000.00	33 000.00	131 000.00	24 310.00	38 864.00
186 – Attignat – Chambre de vanne		10 000.00	10 000.00		
187 – Champagneux – Centre village		20 000.00	20 000.00		
<b>chapitre 23 et 20 - sous total</b>	<b>145 800.00</b>	<b>1 753 435.35</b>	<b>1 899 235.35</b>	<b>436 880.00</b>	<b>681 915.50</b>
				<b>1 118 795.50</b>	

▪ **ACHAT DE MATERIEL PREVU EN 2014** = 59 550.35 €

Détail Chapitre 21 - Equipement	Reste à réaliser	Dépenses	
		vote	total
Corrélateur acoustique		30 000.00	30 000.00
<b>Total 2154 – Equipement Matériel</b>		<b>30 000.00</b>	<b>30 000.00</b>
Onduleur		10 000.00	10 000.00

<b>2183 - Equipement administratif informatique</b>		10 000.00	10 000.00
<i>sous total 21</i>		<b>40 000.00</b>	<b>40 000.00</b>

## IV.2 Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

<b>Branchements</b>	<b>année 2014</b>
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	70
Nombre de branchements en plomb restants (au 31/12/2013) Suite à l'adhésion de Saint Genix sur Guiers	130

## IV.3 Etat de la dette

L'état de la dette fait apparaître les valeurs suivantes :

<b>Encours de la dette au 31/12/2014</b>	<b>925 805.17 €</b>
<b>Montant de l'annuité remboursée au cours de l'exercice 2014</b>	<b>156 881.94 €</b>
<i>dont annuité correspondant au remboursement du capital</i>	<i>115 010.43 €</i>
<i>dont annuité correspondant au remboursement des intérêts</i>	<i>41 871.51 €</i>

## IV.4 Amortissements

	<b>Compte administratif de l'année 2014</b>
Montant de la dotation aux amortissements	415 210.14 €

# V. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

## V.1 Aide au paiement des factures d'eau aux personnes en situation de précarité

Montants des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité en application de l'article L. 115-3 du code de l'action sociale et des familles

	année 2014
Montants des abandons de créance à caractère social (1)	0 €
Nombre de demandes reçues	0
Nombre d'aides accordées	0
Montants des versements à un fond de solidarité (2)	/ €
Valeur de l'indicateur « <b>Montants des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité</b> » [(1) + (2)] / [Volume total facturé au titre de l'année 2013]	0 €/m3

*Commentaire : dans le cas d'une délégation de service public, il faut tenir compte des abandons de créances et des versements à un fond de solidarité de la collectivité et du délégataire.*

## V.2 Opérations de coopération décentralisée

Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée conduites en application de l'article L. 1115-1-1 du code général des collectivités territoriales.

Néant

# ANNEXES

## ESTIMATION DES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES NON COMPTES

Liste de principe à compléter par le service des eaux

	Volume utilisé par	Méthode d'estimation		Ordres de grandeur	
<b>VOLUME CONSOMMATEURS SANS COMPTAGE</b>	<b>Essai PI/BI</b>	Evaluer avec le SDIS le nombre d'essais par an X Durée X 60 m <sup>3</sup> /heure		7 à 10 m <sup>3</sup> /an/unité	
	<b>Manœuvres incendie</b>	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures X Durée X 60 m <sup>3</sup> /heure			
	<b>Espace vert sans compteur</b>	Deux méthodes possibles en collaboration avec Services des Espaces verts :			
		Nombre d'ouvertures des bornes X Durée X débit à estimer	Equipement de 10% des bornes avec des compteurs et extrapolation		
	<b>Fontaines sans compteur</b>	Deux méthodes possibles :			
		Nombre de fontaines par type X consommation à estimer pour chaque type	Equipement de 10% des fontaines avec des compteurs et extrapolation		
	<b>Lavage de la voirie</b>	Avec Engins : Nb de camions x Nb rotations de camion/jour x Nb de jours de travail	Par bouche de lavage : Nombre d'ouvertures X Durée X débit à estimer		2 m <sup>3</sup> /Rotation/ Camion
<b>Chasse d'eau sur le réseau d' assainissement</b>	Nombre de réservoirs de chasse X Nombre d'actions X volume d'un réservoir		2 à 5 m <sup>3</sup> par jour et par unité		
<b>VOLUME DE SERVICE DU RESEAU</b>	<b>Nettoyage des réservoirs</b>	Le volume correspond au volume perdu en vidange plus l'eau de lavage et de rinçage avant remise en service.			
		Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : Niveau bas + 10% du volume total utile du réservoir		
	<b>Désinfection après travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 volumes de canalisation (soit 1 volume de vidange, 3 pour le rinçage avant désinfection, 1 pour la désinfection et 3 pour le rinçage après désinfection)</li> <li>- pour les branchements : nombre de branchements X 0,20 m<sup>3</sup></li> </ul>			
	<b>Purge et lavage des conduites</b>	Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb de purges X Durée X 2,5 m<sup>3</sup>/h</li> <li>- Purges hors gel : 0,3 m<sup>3</sup>/heure X Nb de jours ouverture X Nb d'antennes équipées</li> <li>- Lavage eau-air-eau : 5 volumes de canalisation</li> </ul>		
	<b>Surpresseurs et pissettes</b>	Nombres de pompes X Débit à estimer ou nombre de pissettes X débit à estimer		90m <sup>3</sup> /an/pompe	
	<b>Analyseurs de chlore ou tout analyseur en ligne</b>	Nombre d'analyseurs X Débit à estimer		65 à 80 l/h, soit 570 à 700 m <sup>3</sup> /an/Analyseur	
	<b>Autres consommations pour raison de service</b>	Normalement marginal, sauf cas particulier à justifier. Exemple : mise en décharge pour problèmes de qualité			

PI/BI : poteaux / bornes incendie ; SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

MEDAD- fiche détaillée : données et indicateurs des annexes V et VI du CGCT